



Syndicat C.G.T
DASSAULT - AVIATION
Eric LISION - DSC
12 rue de la République
92150 SURESNES

M. Vidal – DSC CFDT
M. Mathieu – DSC CGC

Saint Cloud, le 15 novembre 2018,

Objet : Nouvelle répartition des dotations des Comités d'établissements

Messieurs les délégués syndicaux centraux,

Comme vous le savez, cette revendication, de la répartition des dotations des Comités d'établissements portée par la CGT depuis plus de 20 ans, a connu une avancée significative ces dernières semaines avec un changement de position de vos organisations syndicales.

Comme vous le savez aussi, la loi a changé.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2018 (ordonnances de la loi Travail), les règles de changement du mode de répartition des budgets CE entre établissements ont été modifiées :

L'unanimité (« ***tout le monde d'accord*** ») n'est plus obligatoire, la majorité (« ***+ de 50% de la représentation des salariés*** ») suffit désormais à valider un accord modifiant les règles de répartition des dotations des CE.

Pour rappel :

CGT 22.88 %	CFDT 32.30 %	CGC 35.87 %
----------------	-----------------	----------------

Compte tenu de tous ces éléments, la CGT propose aux organisations syndicales représentatives (CFDT, CGC, CGT) de se rencontrer le plus rapidement possible.

Notre souhait est de construire un accord sur une nouvelle répartition, en prenant en compte les particularités de chaque site mais sans se perdre dans des discussions « *d'arrière-boutique* ».

Souhaitant, dans l'unique intérêt des salariés, une réponse favorable à notre demande de réunion intersyndicale, veuillez agréer messieurs nos fraternelles salutations.

Copie : Lettre ouverte aux salariés

Eric Lision

**DOTATIONS CE
AVEC LA REPARTITION D'AUJOURD'HUI**

SITES	NOMBRE de SALARIÉS	DOTATIONS 2016
ST CLOUD	3 099	11 300 975 €
MERIGNAC	1 353	3 559 241 €
ARGENTEUIL	951	2 046 801 €
BIARRITZ	926	2 001 011 €
ISTRES	643	1 995 177 €
ARGONAY	447	984 819 €
MARTIGNAS	429	856 805 €
SECLIN	271	568 738 €
POITIERS	125	275 409 €
TOTAL	8 244	23 588 976 €

**DOTATIONS CE
AVEC MUTUALISATION DES DOTATIONS DEMAIN**

SITES	NOMBRE de SALARIÉS	DEMAIN	DIFFÉRENCE
ST CLOUD	3 099	8 867 326 €	- 2 433 649 €
MERIGNAC	1 353	3 871 408 €	312 167 €
ARGENTEUIL	951	2 721 145 €	674 344 €
BIARRITZ	926	2 649 611 €	648 600 €
ISTRES	643	1 839 849 €	- 155 328 €
ARGONAY	447	1 279 024 €	294 205 €
MARTIGNAS	429	1 227 519 €	370 714 €
SECLIN	271	775 426 €	206 688 €
POITIERS	125	357 669 €	82 260 €
TOTAL	8 244	23 588 976 €	

Source : Bilan social Société 2016